RELATION

N° 75

D'UNE

ÉPIDÉMIE DE VARIOLE

AUX MATELLES

THÈSE

Présentée et publiquement soutenue à la Faculté de médecine de Montpellier

LE 17 JUILLET 1888

PAR

HENRI LAMOTTE

Né à Cheverny (Loir-et-Cher)

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE

MONTPELLIER
IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI
(HAMELIN FRÈRES)

1888

PERSONNEL DE LA FACULTÉ

MM. CASTAN..... DOYEN
GRASSET..... ASSESSEUR

PROFESSEURS :

Physique médicale	MM. MOITESSIER (✲).
Médecine légale et toxicologie.....	JAUMES.
Clinique chirurgicale	DUBRUEIL (✲).
Chimie médicale et pharmacie.	ENGEL.
Hygiène	BERTIN-SANS.
Clinique médicale	CASTAN.
Clinique médicale	GRASSET.
Physiologie	LANNEGRACE.
Clinique obstétricale et gynécologie	L. DUMAS.
Clinique chirurgicale	TÉDENAT.
Opérations et appareils.....	GRYNFELTT.
Pathologie externe.....	CHALOT.
Anatomie pathologique et histologie.....	KIENER (✲).
Thérapeutique et matière médicale.....	HAMELIN (✲).
Clinique des maladies mentales et nerveuses (Ch. du cours).	MAIRET.
Anatomie (Chargé du cours)	GILIS.
Botanique et histoire naturelle médicale (Ch. de cours).	GRANEL.
Pathologie interne	N....

Doyen honoraire : M. BENOIT (O. ✲ ✲).

Profess. honor. { MM. MARTINS (O. ✲)
DUPRÉ (✲ C. ✲).
CAVALIER (✲).

CHARGÉS DE COURS DE CLINIQUES ANNEXES :

Clinique des maladies des enfants	MM. BATLLE, agrégé.
Clinique des maladies syphilitiques et cutanées	GAYRAUD, agrégé.
Clinique des maladies des vieillards.....	MOSSÉ (✲), agrégé,
Clinique ophtalmologique.....	TRUC, agrégé.

AGRÉGÉS EN EXERCICE :

MM. CARRIEU	MM. BAUMEL	MM. FORGUE
MAIRET	VILLE	TRUC
BIMAR	GRANEL	GERBAUD
MOSSÉ (✲)	BOINET	GILIS
REGIMBEAU (✲)	BROUSSE	MALOSSE
BLAISE		

MM. H. GOT, *secrétaire.*
F.-J. BLAISE, *secrétaire honoraire.*

EXAMINATEURS DE LA THÈSE :

MM. HAMELIN, *président.*
BERTIN-SANS, professeur.
BATLLE, agrégé.
BROUSSE, agrégé.

La Faculté de médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leur auteur; qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation.

A LA MÉMOIRE DE MON PÈRE

A LA MÉMOIRE DE MON FILS

A MA FEMME

A MA FAMILLE

H. LAMOTTE.

A MON PRÉSIDENT DE THESE

MONSIEUR LE PROFESSEUR HAMELIN

A MONSIEUR PAUTE LAFAURIE

A MON AMI JOSEPH DAUGE

A MES AMIS

A MES MAITRES DE MONTPELLIER

H. LAMOTTE.

INTRODUCTION

Une épidémie de variole ayant éclaté aux Matelles, chef-lieu de canton d'une population d'environ quatre cents habitants agglomérés, situé à seize kilomètres de Montpellier et où ne réside pas de médecin, M. le professeur Hamelin, qui dirige le service des épidémies, après s'être rendu lui-même aux Matelles et avoir pu juger de l'état des choses, voulut bien nous confier la tâche de soigner les malades atteints.

Nous avons donc pu suivre depuis sa naissance jusqu'à son extinction cette épidémie, dont nous nous proposons de passer en revue les différentes périodes : son origine et la manière dont elle se propagea, les phénomènes qui se produisirent dès le début, le caractère et le mode de l'éruption, les moyens prophylactiques et le mode de traitement qui furent employés.

Nous relaterons quelques-unes des observations qui nous ont paru offrir quelque intérêt, déclarant du reste, pour justifier le petit nombre que nous en avons recueilli, que la marche de la maladie fut absolument normale chez presque tous les malades, et que le cadre dans lequel il nous était donné d'agir était fort étroit et ne permettait pas un grand déploiement de recherches. Néanmoins nous pensons qu'il ne

saurait être tout à fait indifférent, malgré la modestie de ses proportions, de suivre cette petite épidémie, qui par son origine, son développement et son extension, forme un tout bien complet, une sorte d'individualité médicale.

RELATION

D'UNE

ÉPIDÉMIE DE VARIOLE

AUX MATELLES

Le village des Matelles semble, par sa disposition et les conditions de son emplacement, offrir les chances les plus favorables au développement rapide d'une affection épidémique telle que la variole : il est constitué, au moins dans la partie la plus importante, par un amoncellement d'habitations entassées les unes sur les autres, sur un petit mamelon rocailleux.

L'ensemble en représente assez exactement la forme d'un trapèze, dont les côtés sont constitués par la partie extérieure des habitations, toutes reliées les unes aux autres et formant ainsi une muraille très-épaisse, percée de quelques rares ouvertures.

Trois portes seulement donnaient primitivement accès dans l'intérieur du village : une située au nord et dans la partie la plus élevée de cette espèce de forteresse, et deux autres situées à chaque extrémité d'une rue principale, sensiblement dirigée du nord-est au sud-

ouest, partageant ce bloc de maisons en deux parties presque égales.

Quelques ruelles et impasses en cul-de-sac, circulant dans la plus grande partie de leur trajet sous des voûtes profondes et épaisses, viennent aboutir à cette rue et servent de dépôt à toutes les immondices, aux détritus de toutes sortes provenant des maisons, des gens et des animaux.

Quelques portes et ouvertures nouvelles ont été, à une époque récente, pratiquées dans la muraille.

En outre de cet amas de constructions qui forme le noyau du village, quelques maisons isolées se sont élevées alentour et bordent les routes et les chemins de communication.

La population entière des Matelles est composée de cultivateurs, occupés presque toute la journée aux travaux des champs, ce qui fait qu'en dépit des mauvaises conditions hygiéniques et de la malpropreté révoltante qui règne dans la plus grande partie du village, presque tous les habitants présentent les apparences d'une santé assez robuste.

L'approvisionnement d'eau est fourni par deux puits, situés, l'un au nord dans la partie la plus élevée, l'autre au sud dans la partie la plus déclive du village.

La commune, nous ne savons trop pour quelles raisons, néglige d'utiliser les eaux d'une petite rivière qui coule au pied même du village et dont la source très-abondante, située seulement à une distance de quelques centaines de mètres au nord-ouest et sortant du rocher, pourrait fournir à la consommation des habitants une eau d'une qualité excellente.

Le cimetière, situé en terrain argilo-calcaire dominant dans la contrée, est placé dans les conditions les plus désavantageuses pour la salubrité de la population. Il se trouve, il est vrai, en dehors de l'agglomération primitive d'habitations qui formait le village des Matelles et sur la rive opposée de la rivière, mais il est maintenant au centre d'un groupement de maisons nouvelles dont le nombre ira certainement en augmentant. Le sol y est peu profond, et l'on trouve immédiatement le rocher ou un sous-sol si rocailleux, qu'il est impossible de

donner aux tombes une profondeur de plus de 1 mèt. 10 à 1 mèt. 20, parfois même 1 mètre. Néanmoins une partie de la population, imbue de préjugés arriérés et d'étroites idées sentimentales, s'oppose avec une opiniâtreté tenace à la désaffectation de ce cimetière et à son transfert dans un lieu mieux approprié à sa destination.

Les vents dominants aux Matelles sont du nord ou du nord-ouest et soufflent souvent avec une extrême violence.

ORIGINE ET PROPAGATION

C'est de Cette, où existaient alors un assez grand nombre de cas de variole, que la maladie fut apportée aux Matelles par un jeune homme venu dans ce village pour passer quelques jours au milieu de sa famille.

Arrivé le 23 décembre 1887, en excellente santé, ce jeune homme ressent dès le lendemain, 24 décembre, les premiers symptômes de l'invasion de la variole : symptômes d'embarras gastrique peu violent, légère courbature, céphalalgie, tous phénomènes assez peu accentués pour ne pas le contraindre à garder la chambre. Il avait été vacciné dans son enfance.

Le 27 décembre, apparaît une éruption cohérente discrète, qui évolue régulièrement et assez rapidement.

Le malade n'est demeuré que quinze jours aux Matelles, d'où il est reparti complétement rétabli, et pendant ce temps il a habité la maison de ses parents, au numéro 1 du plan que nous avons annexé à cette étude.

Le deuxième malade atteint, âgé de vingt-six ans, fut le frère du précédent, qui avait également été vacciné dans son enfance, et chez lequel l'invasion débuta, le 14 janvier 1888, par des symptômes semblables à ceux qui s'étaient manifestés chez son frère.

L'éruption suivit à peu près la même marche et fut également cohérente discrète.

Assurément si, dès cette époque, on eût pris les précautions les plus simples et les plus élémentaires pour circonscrire et isoler ce premier foyer, on eût enrayé le fléau dès sa naissance et évité les malheurs

qui survinrent ensuite. La chose était d'autant plus facile à faire que la maison habitée par ces premiers malades est parfaitemeut isolée du reste des maisons du village. Mais personne, ni des malades, ni dans leur entourage, ne soupçonna la gravité de l'affection ou tout au moins les dangers et la facilité de son expansion.

C'était, disait-on, la picote, le picotis, une chose sans importance, et même, paraît-il, le second des frères atteints, se trouvant en pleine période de desquamation, sortit dans le village.

Cependant ce ne fut pas là, suivant toute apparence, la naissance de l'expansion de la maladie.

La famille Cl..... avait pour domestique une femme veuve, âgée de soixante ans, qui, chaque soir, rentrait se coucher dans la maison de son fils Léon Cancel, au n_0 3 du plan. Il arriva même qu'un jour cette femme se fit remplacer dans son service près de la famille Cl..... par sa fille, la femme Saint-Léger, habitant au n° 2 du plan. C'était pendant la période d'éruption chez Joseph Cl., le second malade.

Quoi qu'il en soit, on peut suivre, dès ce moment, la marche de l'épidémie, qui s'étend aux deux maisons Cancel et Saint-Léger, n'épargnant aucun des membres de ces deux familles, si ce n'est toutefois la veuve Cancel, qui véhicula sans doute l'infection en restant elle-même indemne. Dès ces premiers jours, la maladie fit avec une rapidité foudroyante deux victimes à deux âges bien différents de la vie : la femme Rose Viala, âgée de soixante ans, mère de la femme Léon Cancel, qui avait été vaccinée dans son enfance et avait, paraît-il, toujours joui d'une excellente santé, et une enfant de trois mois, la petite Anna Cancel.

La femme Rose Viala ressentit les premiers signes de l'invasion le 11 mars et mourut le 17 mars, après avoir présenté les symptômes suivants : céphalalgie, vomissements, épistaxis, de l'oppression, de la dyspnée, du délire, une fièvre excessivement intense et un rash purpurique généralisé. Sa mort avait été précédée de celle de sa petite-fille, Anna Cancel, qui, atteinte le 2 mars, mourut le 16, avec une éruption cohérente assez violente.

Ainsi l'épidémie, qui au début avait été des plus bénignes, sembla vouloir revêtir, dès maintenant, un caractère spécial de malignité. Nous allons la voir se répandre de ces deux foyers, maisons Saint-Léger et Cancel, aux enfants de l'école des filles, et, par l'intermédiaire de ces enfants, à chacune des personnes de leur famille.

Mais, si jusqu'à présent le mode de propagation a été assez nettement caractérisé et facile à suivre, on va le trouver maintenant entouré d'un peu plus d'obscurité, dont il sera cependant possible de le dégager.

En effet, sur 24 élèves que comptait l'école des filles, 14 se trouvèrent subitement malades à la même date, du 15 au 17 mars, et, quelques jours plus tard, les 19 et 20 mars, quatre d'entre elles, âgées de huit et de dix ans, mouraient dès la fin de la période d'invasion, en présentant des accidents nerveux d'une excessive intensité.

Tandis que l'école des filles était si fortement atteinte, celle des garçons, située dans le même bâtiment, restait absolument indemne.

Quelle est la cause d'une différence si accentuée ?

Sur la foi de renseignements qui lui ont été donnés, M. le professeur agrégé Mossé a pensé que l'on pourrait proposer l'explication suivante (*Gazette hebdomadaire des sciences médicales de Montpellier*, n° du 31 mars 1888) :

« La femme Cancel, encore porteuse des croûtes de la variole, aurait un jour, à la sortie de l'école, appelé les petites filles pour leur montrer la photographie de la classe, qu'elle venait de recevoir. Ces enfants, accourant aussitôt, se seraient pressées autour de cette femme. Quelques jours plus tard, 12 élèves manquaient à l'école; toutes avaient été prises la veille au soir des phénomènes annonçant l'invasion de la variole. »

De l'enquête à laquelle nous nous sommes livré sur place il résulte que, en effet, quelques-unes des petites filles, 3 ou 4, sortant de l'école, auraient approché la femme Cancel dans ces conditions.

Mais nous pensons que, si ce mode de contagion peut être invoqué pour ces 3 ou 4 enfants, il reste encore à expliquer la façon dont cette contagion s'est établie pour les 10 autres élèves qui n'avaient pas eu

de contact avec la femme Cancel. En tenant compte de ce fait, que l'invasion de la maladie se manifesta à peu près en même temps chez toutes les petites filles, qu'il n'y eut tout au moins qu'une différence de quelques heures, il nous paraît qu'on est autorisé à rechercher une communauté d'origine à des symptômes qui ont eu une telle simultanéité d'apparition. Toutes les élèves, en effet, tombèrent malades entre la soirée du 15 mars et la journée du 17. On peut supposer qu'il peut y avoir eu, suivant les différences de tempérament et de constitution, une différence dans la durée de l'incubation, qui aurait ainsi été prolongée de vingt-quatre ou trente-six heures chez quelques-unes. Les symptômes de l'invasion ont aussi pu éclater à peu près en même temps chez toutes, mais être ressentis diversement et mieux supportés par les unes que par les autres, ou n'être constatés que plus tardivement.

Or, parmi les enfants qui fréquentaient l'école à cette époque, il y avait la propre fille de la femme Cancel. Cette enfant, qui fut atteinte elle-même et ressentit les premiers symptômes de l'invasion le 8 mars, ne cessa de venir à l'école que le 7, ayant été précisément assidue à la classe pendant les cinq jours précédents, alors que d'habitude elle faisait des absences fréquentes.

Si l'on considère que la femme Cancel, malade depuis le 20 février, avait dû remplir de germes infectieux sa maison, composée de deux ou trois pièces d'ailleurs très-exiguës et où nous voyons les autres membres de la famille être atteints peu après, il sera facile de comprendre, en raison du peu de distance qui sépare cette maison de l'école, que la petite Cancel venant chaque jour, du 2 au 7 mars, d'un foyer aussi infecté à cette école, ait pu y transporter avec elle des contages infectieux. Le contact obligé des enfants dans une étroite salle d'école explique également qu'un si grand nombre des élèves aient été atteintes en même temps. En acceptant comme durée moyenne d'incubation de la variole une durée de dix à douze jours, on voit que la date de l'invasion de la maladie pour toutes les élèves fait ressortir celle de l'incubation, et par conséquent de la contamination, à l'époque où la petite

Cancel pouvait précisément transporter avec elle le plus de germes infectieux.

On aurait pu espérer, ainsi que M. le professeur agrégé Mossé en avait émis l'idée dans le n° du 31 mars 1888 de la *Gazette hebdomadaire des sciences médicales de Montpellier*, et si le fait qu'on lui avait communiqué du contact de la femme Cancel avec les enfants de l'école avait pu être considéré comme la cause unique de la contamination de ces élèves, on aurait pu espérer pouvoir « déduire la durée de l'incubation de la variole avec presque autant de certitude que dans une expérience de physiologie expérimentale. »

Mais, comme nous l'avons exposé plus haut, il est difficile de voir dans ce fait la cause unique de la contamination de toutes les élèves, en raison même de la simultanéité de l'invasion chez toutes, alors que quatre d'entre elles seulement, au plus, avaient été en contact avec la femme Cancel. En outre, pour fixer d'une manière certaine la date du commencement de l'incubation, il faudrait être assuré du mode par lequel la contagion s'est opérée, en dehors du fait cité par M. le professeur agrégé Mossé. Mais de ce côté nous n'avons aucune donnée certaine et il nous faut accepter la durée d'incubation moyenne classique, puisque cette durée a été établie par des inoculations directes de virus variolique.

Nous devons d'autant plus nous renfermer dans cette réserve, que les opinions de ceux qui ont écrit sur cette matière sont assez variées :

D'après Chauffard et Legroux, la variole est transmissible dès la période prodromique.

C'est immédiatement avant la suppuration que le virus variolique possède son maximum d'activité. Ses propriétés infectieuses diminuent pendant la période de dessiccation et persistent cependant encore longtemps après. (Karth et Vilcoq, *Dict. encyclopédique.*)

Toutes les opinions qui ont été émises à ce sujet sont du reste assez connues, et ce serait faire de l'érudition à peu de frais que de les énumérer ici, ce que nous citons de MM. Karth et Vilcoq, du *Diction-*

naire de Dechambre, résumant assez exactement l'ensemble des idées qui ont cours, touchant cette transmission de la variole.

Non plus que nous ne savons à quelle période de la maladie des frères Cl.... le virus variolique a été transmis à la famille Ca...., nous ne savons à quelle période de la maladie de la femme Ca... le virus a été transmis aux élèves de l'école des filles. Ici cependant nous avons un point de repère dans le fait que nous avons cité plus haut, des absences fréquentes de l'école que faisait la petite Joséphine C..., que nous avons supposée avoir été le véhicule du contage, et dans sa réapparition à l'école à la date du 2 mars jusqu'au 7, veille du jour où elle fut elle-même malade. Cette période de cinq jours se trouve coïncider, suivant toute apparence, avec celle de la desquamation chez sa mère malade depuis le 20 février, et dont la variole fut cohérente.

SYMPTÔMES DU DÉBUT DE L'ÉPIDÉMIE

C'est le 31 mars que M. le professeur Hamelin fut prévenu que l'épidémie régnait aux Matelles. A cette date, sept décès s'étaient déjà produits en l'espace de trois jours, et sur lesquels un seulement avait été fourni par un adulte, les autres par des enfants.

On conçoit facilement l'émotion qui s'empara des habitants des Matelles en présence du nombre considérable de malades qui étaient encore atteints, et que la commune ait songé alors à demander des secours.

Une autre épidémie de variole avait régné dans le village quelques quarante ans auparavant, faisant un assez grand nombre de victimes, et sur laquelle nous n'avons pu obtenir que des renseignements incomplets et très-vagues, les souvenirs des quelques habitants qui se rappelaient cette première épidémie étant trop peu précis.

Ce ne fut que le 22 mars que nous vînmes aux Matelles pour y soigner les malades; nous n'avons donc pu observer par nous-même les phénomènes que présentèrent les premiers cas. Cependant nous avons tout lieu de croire que les renseignements que nous avons recueillis de la bouche des parents des enfants décédés sont exacts; les mémoires étaient encore tout fraîchement impressionnées, et l'on sait, du reste, avec quelle fidélité les moindres détails concernant la maladie d'un enfant qui est emporté par cette maladie sont recueillis par les parents.

Comme nous l'avons dit, les enfants qui succombèrent les premiers présentaient surtout des symptômes nerveux, et le tableau en fut, à peu de chose près, le même pour tous.

La jeune Anastasie A...., âgée de dix ans, ressent un frisson violent, le 16 mars, entre quatre et cinq heures du soir, en sortant de l'école. Elle se couche à huit heures, et dans la nuit elle se plaint d'une céphalalgie très-intense, avec transpiration abondante et une fièvre élevée; elle éprouve également des palpitations cardiaques et elle est en proie à une sorte d'angoisse.

Le 17 mars, sensation de brisement dans les membres et de courbature; fièvre.

Le 18, le malaise des jours précédents s'accentue, et elle commence à délirer et à s'agiter. Vers trois heures du soir, le délire augmente et devient plus violent, puis s'apaise un peu dans la nuit et fait place à de la stupeur.

Le 19, à midi, elle a une épistaxis nasale très-abondante; puis apparition de nouveau de l'agitation, du délire, des convulsions. Dans la soirée, elle tombe dans le coma et meurt.

Cette enfant n'avait pas été vaccinée; elle avait eu, six mois avant, une fièvre typhoïde grave.

La petite Julia V....., âgée de huit ans, se réveille le 17 mars, à quatre heures du matin, baignée de sueur, après avoir bien dormi pendant la nuit. Elle prend de bon appétit un premier déjeuner du matin, et on la garde à la maison; mais elle est agacée, nerveuse, fatiguée, et elle se recouche à midi. Elle dort deux heures, et se trouve mieux en s'éveillant; mais elle reste au lit. Elle s'endort encore pendant quelques heures, après lesquelles elle se réveille avec une sorte de subdelirium, qui alterne avec des moments de sommeil tranquille.

Le 18 mars au matin, elle s'éveille de nouveau avec des sueurs profuses et un délire semblable à celui de la veille, mais qui s'accentue, devient plus violent et auquel succèdent des syncopes, des convulsions, jusqu'au lendemain 19, où elle meurt dans le coma après avoir eu le matin plusieurs frissons violents. Cette enfant non plus n'avait pas été vaccinée, de même du reste que la plupart des autres petites malades.

Les parents avaient perdu avant elle deux autres enfants : l'un âgé de vingt-huit mois, l'autre de cinq ans, emportés très-rapidement l'un et l'autre au milieu de convulsions éclamptiques.

Les autres cas eurent à peu près les mêmes symptômes ; les détailler serait faire des redites inutiles.

Il n'est pas bien surprenant que le virus variolique, arrivant chez des petites filles qui étaient à peu près toutes du même âge et fortement lymphatiques, et trouvant ainsi pour son développement un terrain à peu près semblable, ait donné naissance aux mêmes symptômes chez chacune des petites malades. Cependant nous savons que les phénomènes nerveux furent également prédominants chez la femme Rose V...., âgée de soixante ans, et qui fut emportée en très-peu de jours. Il faut sans doute voir là un effet de la constitution particulière de la maladie.

En réalité, nous ne savons trop à quoi l'on doit attribuer cette malignité dans les manifestations du début. Est-ce à une intensité particulière du virus variolique à un certain moment de sa diffusion ? Ou bien ne faut-il incriminer que la nature du terrain dans lequel il évoluait ? Les deux causes sont sans doute réunies. Les enfants qui ne succombèrent pas eurent presque toutes une éruption des plus confluentes, et il est bon de constater que presque toutes n'avaient jamais été vaccinées ; il faut ajouter que la plupart de celles qui moururent étaient strumeuses au plus haut degré.

PROPHYLAXIE ET TRAITEMENT

Il ne pouvait y avoir d'hésitation sur le moyen à employer pour chercher à combattre et à enrayer le fléau. Depuis quelques années déjà, à part quelques rares exceptions, les habitants des Matelles négligeaient de faire vacciner leurs enfants, et, si la plupart des adultes avaient été vaccinés dans leur enfance, ils avaient perdu depuis longtemps l'immunité que leur avait conféré la vaccine. Il fallait donc vacciner et revacciner sans retard, en masse, les habitants du village. M. Pourquier, vétérinaire et vaccinateur à Montpellier, apporta le 22 mars des tubes de vaccin animal, et l'on fit annoncer qu'il serait procédé le jour même aux vaccinations. Mais, à part le curé, le maire, le juge de paix et quelques notables du pays, il ne se présenta qu'un très-petit nombre de gens qui voulurent se soumettre à cette mesure. Il fallut se rendre dans chaque maison, et, à force de sollicitations, de raisonnements, chercher à convaincre les habitants de l'importance qu'il y avait pour eux à se laisser revacciner ou à faire vacciner leurs enfants. Il fallait combattre ce préjugé très-répandu, que la vaccination opérée en temps d'épidémie de variole fait comme un appel à l'invasion de la maladie, et que, si les deux virus vaccinal et variolique évoluent en même temps, leurs effets s'accumulant causent une aggravation de la variole.

La tâche n'était pas très-aisée; il y eut des rebuffades et des refus catégoriques. Cependant, dans les deux journées des 22 et 23 mars, environ 300 vaccinations et revaccinations furent opérées. Les jours suivants, les réfractaires et les retardataires, se rassurant peu à peu,

se décidèrent, et l'on peut estimer que, cinq ou six jours plus tard, la grande majorité des habitants des Matelles était munie du vaccin, sauf un très-petit nombre qui s'y refusèrent absolument.

Le virus vaccinal provenait de génisses vaccinifères entretenues avec le plus grand soin par M. Pourquier, à Montpellier. Ces génisses avaient elles-mêmes été inoculées avec du cow-pox; c'est donc une vaccination animale directe qui fut faite aux Matelles, au moyen de petites scarifications pratiquées au bras, aussi bien aux adultes qu'aux enfants.

Les pustules vaccinales étaient complétement développées le huitième ou le dixième jour après l'inoculation, sur tous les individus chez lesquels cette inoculation réussit, et nous n'avons constaté aucun accident ni aucun symptôme bien appréciable de malaise. Il y eut chez quelques très-jeunes enfants un léger mouvement fébrile qui se manifesta vers le quatrième jour après l'inoculation et accompagna le développement de la pustule; mais tout se borna là et à une petite éruption acnéiforme disséminée, chez quelques-uns.

Sur cette quantité considérable de vaccinations, il n'y eut qu'un très-petit nombre d'insuccès, dus presque tous à ce que les sujets avaient été non-seulement vaccinés dans leur enfance, mais quelques-uns revaccinés encore à une date plus rapprochée. Nous procédâmes à une réinoculation, vers le 16 avril, sur ceux des habitants chez lesquels l'opération n'avait pas réussi la première fois, et ce furent alors les intéressés qui, affranchis de la crainte de voir la vaccine les exposer à contracter la variole, sollicitèrent eux-mêmes cette mesure. Il s'en présenta environ 50, parmi lesquels un tiers à peu près, qui n'étaient assurément pas en état de réceptivité, offrit un insuccès absolu. On peut donc, ainsi que nous le disons plus haut, estimer qu'à peu près tous les habitants furent pourvus de l'immunité vaccinale.

C'est assurément une des principales raisons pour lesquelles l'épidémie se localisa uniquement dans les familles des enfants atteintes en premier lieu. Dans quelques-unes de ces familles, tous les membres sans exception furent contaminés, et deux de ces nouveaux malades

nous offrirent l'exemple d'une évolution simultanée de la variole et de la vaccine.

Ce furent les femmes Elisabeth Ca... et Anne Co...

La première, Elisabeth Ca..., âgée de trente-cinq ans, avait été vaccinée avec succès dans son enfance; elle fut revaccinée le 23 mars de cette année 1888, par trois scarifications, dont une seule donna naissance à une très-belle pustule de vaccine vraie. Cette pustule était en plein développement, lorsque, le 29 mars, débuta l'invasion de la variole chez cette femme, qui eut une éruption des plus confluentes et dont nous relatons l'observation.

Les phénomènes furent les mêmes chez la femme Anne Co..., âgée de quarante-cinq ans, et qui n'eut qu'une éruption cohérente discrète. Cette seconde malade avait été également vaccinée dans son enfance.

Un autre moyen prophylactique d'une non moindre importance, l'isolement, fut appliqué dans toute sa rigueur. A dater du jour où l'on sut que la variole régnait aux Matelles, le village fut mis en interdit et en quarantaine par les habitants de la contrée avoisinante. Il n'y eut pas de raison d'intérêt ni de sollicitation au gain qui pût décider les paysans des villages voisins à entrer en relations avec ceux des Matelles. La vie publique sembla suspendue. De petits marchands (boulangers, bouchers, colporteurs quelconques) cessèrent leur tournée habituelle, et la voiture qui faisait le service quotidien régulier entre les Matelles et Montpellier cessa de faire ce service.

Dans le village même, l'isolement fut appliqué aux maisons contaminées. Les liens de famille les plus étroits n'auraient pu décider certains des habitants à pénétrer dans ces maisons. Assurément, la partie éclairée et intelligente de la population ne partageait pas cette terreur; néanmoins il fut heureux pour quelques familles, dont tous les membres se trouvèrent alités en même temps, qu'une communauté de sœurs garde-malades, dont l'établissement se trouve sur la commune même des Matelles, ait prêté deux de ses membres, dont les soins intelligents et dévoués contribuèrent pour une bonne part à assurer le soin des malades.

La prophylaxie assurée de cette façon par la vaccination et l'isolement, quels moyens furent directement mis en œuvre pour le traitement des malades ?

C'est le 22 mars que nous arrivâmes aux Matelles, avec quelques médicaments que nous remit M. le professeur Hamelin et qui suffisaient à parer aux premières éventualités. La commune des Matelles, qui n'avait pas de médecin, avait encore moins un pharmacien. Nous trouvâmes une vingtaine de malades atteints déjà depuis le 15 ou le 16; quelques-uns n'avaient qu'une éruption à peine marquée ou incohérente, mais sept autres offraient une éruption d'une confluence très-grave. Néanmoins la maladie paraissait devoir revêtir une allure régulière; nous n'avions pas à intervenir activement, et nous devions borner notre action à une surveillance attentive et à l'application des soins habituellement en usage auprès des varioleux. Quelques potions à l'éther, des toniques, l'extrait de quinquina, du vin, du bouillon, furent surtout les moyens auxquels nous fîmes appel. Une aération aussi large que possible et les soins de propreté furent plus difficiles à faire appliquer, car on refusait d'ouvrir les fenêtres et l'on s'obstinait opiniâtrément à ne pas changer les linges et les draps des malades, par crainte de leur nuire.

Malgré ces conditions désavantageuses, nous n'eûmes à enregistrer que deux décès nouveaux, qui vinrent s'ajouter à la liste de ceux que nous avons signalés et qui s'étaient produits dès le début de la maladie. L'un survint chez une petite fille de quatre ans, la petite B... (Euphrosine), dont l'éruption avait été confluente. Cette enfant était arrivée à la période de dessiccation, et l'on pouvait espérer sa guérison facile, mais on ne sut pas lui maintenir les mains attachées; elle se gratta si bien, qu'elle se mit tout le derme à nu et que la surface de son corps ne fut plus qu'une vaste plaie saignante et ulcéreuse. Elle mourut en quelques jours, avec des symptômes de sidération profonde, comme il en arrive après les brûlures très-étendues.

Le deuxième décès fut dû à un complication broncho-pulmonaire survenue chez une enfant de onze ans, la petite Marguerite A...,

qui avait toujours eu une enfance maladive et toussait constamment.

Une autre malade, la femme Alice A..., âgée de trente-cinq ans, nous inspira des inquiétudes assez vives. Cette femme, qui avait eu déjà quatre enfants et fait une fausse couche une dizaine d'années auparavant, était dans le courant du cinquième mois d'une nouvelle grossesse, quand elle présenta les symptômes de l'invasion variolique, le 17 mars 1888. Elle habitait une maison située en face et à une très-petite distance de celle qu'occupe la famille Léon C..., et qui fut le foyer secondaire de l'épidémie. Les relations entre ces deux maisons étaient rendues plus faciles et fréquentes par l'existence d'un four quasi banal, situé au rez-de-chaussée de la maison de la femme A... Alice.

Quand nous arrivâmes aux Matelles, nous la trouvâmes malade depuis déjà quelques jours, et avec une température de 40°. Elle se plaignait de céphalalgie, de constipation et surtout de douleurs lombaires.

Le 21 mars, on lui administra un lavement huileux, qui sollicita une évacuation alvine abondante; puis, en raison de sa grossesse et des craintes d'avortement, on lui donna un demi-lavement laudanisé.

Le 22, temp. : matin, 40°3. Douleurs lombaires très-atténuées, vomissements. L'éruption commence à se manifester en pointillé rouge vif. Temp. : soir, 40°6.

23 mars. — Temp. : matin, 39°8. Les douleurs lombaires ont complétement disparu. La malade a commencé à délirer dans la nuit ; l'éruption semble se faire avec peine. Administration d'une potion avec acétate d'ammoniaque, 8 grammes. Temp. : soir, 39°5.

Le 24 mars, qui est le huitième jour de la maladie, l'éruption se complète, manifestement confluente. L'œdème et la bouffissure de la face sont énormes; la suppuration commence, et la malade a un délire violent et agité aussi bien le jour que la nuit. Temp. : matin, 38°8; temp. : soir, 39°8.

24 et 26 mars. — Les nuits ont été très-agitées, le délire continu; la température oscille dans ces deux journées entre 38°8 et 39°5. Le

pouls est petit et dépressible, à 130 ; la respiration très-fréquente ; œdème considérable des extrémités, où l'éruption forme d'énormes phlyctènes à la face dorsale. A ce moment, bien que la température ne fût pas après tout excessivement élevée, nous portions un pronostic défavorable, en raison de l'état général de la malade, de sa grossesse et du délire persistant. Nous redoutions tout au moins un avortement.

Le 27, cependant, la fièvre tombe à 38°, le pouls à 108 ; la respiration est redevenue régulière et le délire a disparu. La température se maintient à 38° jusque dans la soirée du lendemain 28 mars, où elle remonte de quelques dixièmes pour redescendre le 29 à 37°, d'où elle ne fit ensuite que des écarts insignifiants. A partir de ce jour, la maladie passe par ses phases ordinaires, et la convalescence se fait régulièrement.

Outre l'acétate d'ammoniaque et l'éther que nous lui administrâmes à différentes reprises pour favoriser la sortie de l'éruption, la malade prit chaque jour 4 grammes d'extrait de quinquina, du rhum, de l'eau vineuse comme boisson ou du lait à discrétion, traitement qu'elle continua pendant sa convalescence.

A cette époque, M. le professeur agrégé Mossé voulut bien appeler notre attention sur le traitement de la variole par la médication éthérée-opiacée de Du Castel. Nous n'entreprendrons pas de décrire ici tout au long cette méthode bien connue, et nous ne saurions mieux faire que de citer quelques lignes empruntées à une étude que M. Mossé publia dans la *Gazette hebdomadaire des sciences médicales* en 1886, sur ce sujet :

« La base essentielle du traitement est l'emploi simultané de l'éther et de l'opium à haute dose ; le mode d'administration ordinairement employé est le suivant :

» Des injections sous-cutanées d'éther sont pratiquées deux fois par jour, une le matin, l'autre le soir ; on injecte chaque fois une pleine seringue de Pravaz.

» Les malades prennent dans la journée une dose d'extrait thébaïque

assez élevée : habituellement 20 centig. pour les hommes, 15 centig. pour les femmes.

» A l'administration de l'éther et de l'opium, qui constitue la base du traitement, on associe l'usage du perchlorure de fer (XX gouttes dans une potion de 125 grammes, à prendre par cuillerées à bouche, toutes les deux heures, en alternant avec la potion opiacée) et une certaine dose d'alcool.

» Dans ce traitement, qui donne chez la plupart des varioleux d'excellents résultats, il faut considérer l'association de l'éther et de l'opium comme le principe de la médication. Le perchlorure et l'alcool sont des auxiliaires.

» ..... En résumé, la médication n'agirait pas sur la maladie elle-même, mais elle modifie très-favorablement la suppuration, qu'elle diminuerait d'une manière très-évidente et pourrait même faire avorter. »

A ce moment tous nos malades étaient à une période assez avancée de la maladie, et la plupart allaient entrer dans le stade de desquamation. Il nous fallait attendre que de nouveaux cas se présentassent. Or l'épidémie des Matelles peut se diviser en trois périodes : une de début, dans laquelle sont compris les deux frères Cl... et les familles C... et St-L... ; une deuxième d'état, dans laquelle toutes les petites élèves de l'école des filles et quelques autres personnes du village furent atteintes ; une troisième qui termine la scène, et dans laquelle, à très-peu d'exceptions près, tous les membres des familles auxquelles appartenaient les élèves de l'école sont eux-mêmes contaminés.

Quand M. Mossé nous écrivit, nous allions entrer dans la troisième période, et déjà les symptômes d'invasion se manifestaient chez plusieurs personnes. C'était le moment de tenter la méthode de Du Castel, puisque les résultats en seraient d'autant plus heureux qu'elle serait appliquée plus près du début de la maladie.

C'est ce que nous avons fait, et nous avons consigné les résultats que nous avons obtenus, dans les deux observations qui vont suivre et que nous avons relevées, parce que l'éruption se manifeste, chez les deux personnes qui en sont l'objet, avec une violence et une confluence remarquables.

OBSERVATIONS

OBSERVATION PREMIÈRE

Femme Élisabeth, trente-cinq ans ; vaccinée dans son enfance. Revaccinée le 23 mars 1888, par trois scarifications au bras, dont une donna, huit jours après, naissance à une pustule de vaccine vraie. Cette femme a soigné et veillé pendant toute leur maladie ses deux filles, les petites Maria et Eugénie.

29 mars. — Elle se plaint de douleurs lombaires, de céphalalgie et d'une grande lassitude. Elle a également quelques vomissements. Température du soir, 37°6.

30. — Temp. : matin, 38°2. Epistaxis utérine (l'époque cataméniale ne devait être que dix jours plus tard). Temp. : soir, 39°.

31.— Temp. : matin, 39°2. Les symptômes sont à peu de chose près les mêmes que les jours précédents. Température du soir, 39°4.

1er avril. — Temp. : matin, 39°. Apparition à la face de papules qui se joignent par leur circonférence. Administration d'une potion avec éther, 2 gr. ; laudanum, XXX gouttes ; rhum, 30 gr. Temp. : soir, 40°.

2.— Temp. : matin, 39°. L'éruption s'étend aux membres supérieurs et au tronc. Potion : éther, 3 gr. ; laudanum, XXX gouttes ; rhum, 30 gr. Temp. : soir, 39°7.

3. — Temp. : matin, 38°. L'éruption est généralisée à la gorge et au larynx et confluente sur toute la surface du corps. Potion : éther, 4 gr. ; laudanum, XL gouttes ; rhum, 40 gr. Temp. : soir, 38°.

4.— Temp. : matin, 38°2. Les papules sont partout transformées en vésicules. La malade a passé une nuit agitée, avec insomnie et ma-

laise. Potion: éther, 5 gr.; laudanum, XL gouttes; rhum, 40 gr.; extrait de quinquina, 3 gr. Temp.: soir, 38°5.

5.— Temp.: matin, 38°8. Même état que la veille, même traitement. Temp.: soir, 39°2.

6.— Temp.: matin, 39°. La malade a une insomnie continuelle. Tuméfaction et boursouflement considérable de la face et des extrémités. Potion: éther, 6 gr.; laudanum, XL gouttes; extrait de quinquina, 3 gr. Temp.: soir, 39°4.

7. — Temp.: matin, 39°2. A la visite du matin, on peut constater qu'un certain nombre de vésicules de la face présentent une teinte jaunâtre; quelques-unes, piquées avec une aiguille, laissent écouler un liquide moins limpide que les jours précédents, et il semble, dans le restant de la journée, que la suppuration veuille s'établir franchement. Potion: éther, 6 gr.; laudanum, XL gouttes; rhum, 50 gr.; extrait de quinquina, 3 gr. Temp.: soir, 40°.

8. — Temp.: matin, 39°8. La plus grande partie des pustules de la face et du corps ne paraît contenir qu'une sérosité limpide. Même traitement que la veille. Dans la soirée, il paraît assuré que la suppuration ne s'établira pas franchement. Temp.: soir, 39°8.

9.— Temp.: matin, 38°. Insomnie. Nuit un peu agitée. Le gonflement de la face a complétement disparu. Les vésico-pustules de cette région sont affaissées et desséchées, ne laissant à la place que de petites croûtes arrondies, bien limitées par leur bord et couleur sucre d'orge. La malade n'éprouve aucune démangeaison ni aucun besoin de se gratter. Même traitement. Temp.: soir, 38°2.

10. — Temp.: matin, 37°8. Nuit plus calme, mais toujours avec insomnie. L'éruption sur le corps suit la même évolution qu'à la face, c'est-à-dire que par place les vésicules s'affaissent et se dessèchent. La malade se plaint de douleurs constrictives stomacales et refuse de prendre, après la visite, la potion à l'éther et à l'opium. A la visite du soir, à six heures, la fièvre a repris et la température a subi une élévation de près de trois degrés. La malade a éprouvé vers quatre heures un grand froid sans frissons. Faut-il voir là un effet de la sup-

pression brusque de la potion, qui a du reste été administrée dans la nuit suivante? La malade a même, comme pour rattraper le temps perdu et un peu par excès de zèle, pris, dans la nuit seulement, la potion qu'elle devait ingérer en vingt-quatre heures. Temp.: soir, 40°6.

11. — Temp.: matin, 39°8. Nuit assez calme. Sensation de sécheresse extrême à la gorge et dans la bouche, ainsi que dans les narines. Reprise de la potion : éther, 5 grammes ; laudanum, XL gouttes. Néanmoins quelques-unes des pustules qui, la veille au matin, semblaient prendre une teinte chamois et vouloir s'affaisser, continuent à évoluer et deviennent jaunâtres.

La malade, du reste, ne ressent aucune gêne des quelques croûtes couleur sucre d'orge qui sont formées sur la figure et le corps. Elle a eu, vers cinq heures de l'après-midi, une abondante diaphorèse, qui a entraîné une grande partie des petites croûtes et déterminé l'écoulement du contenu des vésico-pustules existant sur le corps et à la face. La malade, dont le corps se trouve presque aussi net qu'au sortir d'un grand bain, éprouve une sensation de mieux, et ressent moins la gêne et la sécheresse des premières voies respiratoires. Temp.: soir, 38°.

12. — Temp.: matin, 39°2. Nuit très-calme. La malade a sommeillé dans la matinée. Elle se plaint d'éprouver une sensation générale de froid, sans frissons. Cependant suppression de l'opium; l'éther est continué, mais à 3 grammes ; extrait de quinquina, 3 gr.; rhum, 40 gr. La journée se passe sans aucun incident; la malade, plongée dans une sorte de somnolence calme, dit ressentir une grande lassitude. Temp.: soir, 37°4.

13. — Temp.: matin, 37°2. A part quelques rares pustules aux pieds et aux genoux, qui ne sont pas affaissées et contiennent une sorte de sérosité louche, toute l'éruption a presque disparu sans laisser d'autres traces que quelques rares cicatrices tout à fait superficielles. La malade est très-faible. Suppression de l'éther. Administration du café noir. Le soir, amélioration sensible dans l'état général. Température : soir, 37°5.

14. Temp.: matin, 37°2. Les pustules des extrémités, qui n'ont pas évacué leur contenu, renferment maintenant une sérosité noirâtre et ecchymotique. La malade se plaint toujours d'une grande lassitude et de sécheresse à la gorge, jointe à de la constriction stomacale. Temp.: soir, 37°.

15. — Temp.: matin, 37°. La convalescence continue. La faiblesse de la malade est toujours considérable et l'appétit ne reparaît pas, ce qui paraît devoir être un peu attribué au traitement et peut-être aussi à l'excessive gravité de la confluence de l'éruption. Néanmoins la malade peut manger sans éprouver d'inconvénients. Temp.: soir, 37°1.

16. — Temp.: matin, 37°. L'état général est sensiblement amélioré. La malade s'est levée un peu dans la journée.

OBSERVATION II

A..... (Léon), âgé de quarante ans. Vacciné dans son enfance. Refuse de se laisser revacciner. A aidé à soigner ses enfants malades.

2 avril. — Temp.: matin, 38°5. Lassitude, malaise. Symptômes d'embarras gastrique, fébrile. Temp.: soir, 39°2.

3. — Temp.: matin, 39°2. Les symptômes s'accentuent. Temp.: soir, 40°.

4. — Temp.: matin, 39°. Diarrhée. Administration d'une potion : éther, 4 grammes ; laudanum, XL gouttes ; rhum, 40 grammes. Temp.: soir, 40°5.

5. — Temp.: matin, 40°3. Nuit agitée. Apparition à la face de nombreuses papules, qui le soir commencent à se manifester aux extrémités. Potion : éther, 5 grammes ; laudanum, XL gouttes ; rhum, 40 gr. Temp.: soir, 40°.

6. — Temp.: matin, 38°5. Nuit plus calme. L'éruption, cohérente, semble vouloir avorter dans la soirée. Même traitement que la veille. Temp.: soir, 38°.

7. — Temp.: matin, 37°8. Le malade a dormi pendant presque toute

la nuit et a négligé de prendre sa potion. L'éruption a repris le dessus et continue à évoluer. Potion : éther, 6 grammes ; laudanum, XLV gouttes ; rhum, 50 grammes. Temp.: soir, 38°2.

8. — Temp.: matin, 37°9. Éruption stationnaire, cohérente ; le soir, elle est confluente à la face. Même traitement que la veille. Temp.: soir, 38°4.

9. — Temp.: matin, 38°2. Les pustules sont complétement formées à la face et aux bras. Gonflement considérable de la face. Potion : éther, 8 grammes ; laudanum, L gouttes ; rhum, 50 grammes. Temp.: soir, 38°.

10. — Temp.: matin, 37°8. Le malade a très-bien dormi, et, malgré le gonflement énorme de la face et de la tête, déclare ne ressentir aucune sensation douloureuse et dit que, s'il ne voyait ses mains et ses bras couverts de pustules, il ne se croirait pas malade. Le soir, à la face, les pustules prennent une teinte chamois grisâtre et s'affaissent. Continuation du traitement. Temp.: soir, 37°5.

11. — Temp.: matin, 37°5. N'a presque pas dormi, mais a déclaré se trouver aussi bien que lorsqu'il était en pleine santé. Les pustules sont remplacées à la face : les unes, par de petits amas très-nettement limités d'une matière brune pulvérulente, qui se détache facilement ; d'autres, par une petite croûte arrondie, couleur sucre d'orge.

Le soir, l'état général continue à s'améliorer. Peu de vésico-pustules ne sont pas affaissées. Celles du corps ont disparu sans laisser aucunes traces. Même traitement. Temp.: soir, 37°.

12.— Temp. : matin, 36°5. Nuit excellente. Toutes les pustules ont disparu. Le malade s'est lavé et savonné, et a maintenant la figure comme couverte de farine. Suspend le traitement.

13. — Le malade, complétement guéri, a pu travailler dans son jardin ; l'appétit, qui s'est maintenu tout le temps de la maladie, est littéralement vorace.

Comme on le voit par ces observations, nous n'avons pas employé la méthode éthérée-opiacée dans toute sa rigueur, puisque nous n'avons

pas administré le perchlorure de fer et que, au lieu de donner l'éther par la voie hypodermique, trop douloureuse, nous l'avons donné en potions. La malade de la première observation parut en être un peu incommodée et se plaignit d'une grande sécheresse de la gorge et de douleurs stomacales, que d'autres observateurs ont également signalées; néanmoins il ne s'ensuivit aucun trouble important.

Nous n'avons pas constaté, sans doute, de diminution dans la durée de la maladie; la suppuration ne fut pas empêchée, mais elle fut au moins modifiée dans sa nature, et nos deux malades n'ont pas éprouvé la gêne et même la souffrance qui résulte de la formation des croûtes, dans la variole surtout confluente. On a reproché, croyons-nous, à la métode éthérée-opiacée de favoriser la persistance des cicatrices. Nous devons dire que, tout au contraire, les malades que nous avons revus un certain temps après leur guérison ne présentaient aucune trace de leur variole, bien que cependant leur cas ait été des plus graves.

Nos d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	Nos du Plan maisons	AGE		INVASION	DÉCÈS	ATTEINTES antérieures	VACCINÉS dans L'ENFANCE ou non	MODE d'éruption
			adultes	enfants					
1	Joseph Cl.	1	26		14 janv.			vacciné	coh. disc.
2	Femme St-L.	2	34		11 février			vaccinée	confl.
3	Jean St-L.	2	38		20 février			insuccès	cohér.
4	Femme Léon C.	3	31		20 février			vaccinée	cohér.
5	Anna C.	3		3 mois	2 mars	16 mars		non vacc.	cohér.
6	Joséphine C.	3		5 ans	8 mars			non vacc.	cohér.
7	Rose V.	3	60		11 mars	17 mars		?	
8	Léon C.	3	40		11 mars		à 7 ans	vacciné	cohér.
9	Vve Calixte Ic.	4	62		11 mars			vaccinée	discrète
10	Antonin B.	5		3 a. 1/2	15 mars	17 mars		non vacc.	dia. dout.
11	Louise C.	6		11 ans	15 mars			non vacc.	confl.
12	Émilie V.	7		8 ans	15 mars			non vacc.	confl.
13	Joséphine Ch.	8		10 ans	15 mars			non vacc.	coh. disc.
14	Maria C.	9		10 ans	15 mars	19 mars		non vacc.	
15	Anastasie A.	10		10 ans	16 mars	19 mars		non vacc.	

Nos d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	Nos du Plan maisons	AGE		INVASION	DÉCÈS	ATTEINTES antérieures	VACCINÉS dans L'ENFANCE ou non	MODE d'éruption
			adultes	enfants					
16	Julie V.	11		8 ans	16 mars	19 mars		non vacc.	
17	Euphrosine B.	5		4 a. 1/2	16 mars	29 mars		non vacc.	confl.
18	Marguerite A.	12		11 ans	16 mars	4 avril		non vacc.	confl.
19	Elisa A.	12		6 ans	16 mars			non vacc.	confl.
20	Eugénie C.	9		7 ans	16 mars			non vacc.	confl.
21	Mélanie G.	13		9 ans	16 mars			non vacc.	cohér.
22	Marie A.	14		9 ans	16 mars			vaccinée	discrète
23	Philippine A.	15		7 ans	16 mars			non vacc.	discrète
24	Alice A.	15	35		17 mars			vaccinée	confl.
25	Marie D.	16		12 ans	17 mars	20 mars		non vacc.	
26	Léontine C.	6	20		27 mars			vaccinée	discrète
27	Antoinette C.			14 ans	29 mars			non vacc.	discrète
28	Fem. Élisabeth C.	9	35		29 mars			vaccinée	confl.
29	Hippolyte B.	5	35		30 mars			vacciné	discrète
30	Femme Anne C.	6	47		31 mars			vaccinée	coh. disc.
31	Vve Jeanne F.	7	70		31 mars		à 20 ans	?	discrète
32	Vve F....	17	60		31 mars			vaccinée	discrète
33	Hippolyte C.	9	40		1er avril			vacciné	discrète
34	François A.	15	40		1er avril			vacciné	discrète
35	Léon A.	12	40		2 avril			vacciné	confl.
36	Auguste A.	15		2 ans	3 avril			non vacc.	cohér.

CONCLUSIONS

Nous ne nous étendrons pas longuement sur les conclusions à tirer de tout ce qui précède. Ces conclusions se déduisent d'elles-mêmes et s'imposent. Elles ne peuvent qu'être conformes à tout ce qui s'est dit sur la prophylaxie de la variole, tant au point de vue de l'isolement qu'au point de vue des vaccinations et des revaccinations.

Comme nous l'avons dit au début de notre récit, si les premiers malades qui furent atteints aux Matelles avaient été isolés, chose qui était facile, étant donnée la situation de la maison qu'ils occupaient, tout se serait borné là. Mais il est évident qu'il n'aurait pas fallu un isolement factice et qu'il n'aurait pas suffi que les malades restassent enfermés chez eux, pendant que leur femme de ménage rentrait chez elle chaque soir, portant avec elle les germes infectieux.

Le tableau résumé de l'épidémie des Matelles qui précède peut faire embrasser d'un coup d'œil l'importance des vaccinations. En effet, tous les décès où les cas graves n'ont porté que sur des sujets qui n'avaient pas été vaccinés; tandis que ceux qui avaient reçu l'inoculation vaccinale ont été légèrement atteints. Quelques cas de variole confluente ont été, il est vrai, fournis par des adultes qui avaient reçu la vaccine dans leur enfance; mais l'évolution de la maladie s'est faite heureusement et sans complication, et ces malades avaient parcouru une période de trente ou trente-cinq ans entre l'époque où ils avaient été vaccinés et celle où ils contractèrent la maladie.

De même nous voyons deux exemples d'une nouvelle atteinte de variole chez des personnes qui avaient été déjà atteintes antérieurement. L'une d'elles, C.... (Léon), avait été vaccinée à l'âge d'un an, puis avait eu la variole à l'âge de sept ans, et de nouveau à quarante ans. Quelle preuve tirer de là ? Faut-il en conclure que le vaccin ne préserve pas absolument de la variole, non plus qu'une atteinte antérieure ne met à l'abri d'une nouvelle contamination?

Nous croyons qu'il faut voir là une exception et la preuve d'une prédisposition individuelle particulière. Mais nous pensons aussi qu'on en peut conclure à l'épuisement de l'innocuité conférée par le vaccin, et nous y trouvons la preuve de la nécessité des revaccinations après un certain nombre d'années. Nous adopterons même le principe de la vaccination obligatoire. L'argument que l'on oppose à cette mesure, tiré des dangers que la vaccine peut faire courir, nous semble de bien faible valeur, opposé aux conséquences désastreuses qui résultent du manque de vaccination. Nous n'en voulons pour preuve que le nombre de décès et de cas graves survenus aux Matelles, chez des sujets non vaccinés, comparé au nombre de cas bénins fournis surtout par ceux qui avaient été vaccinés. Si nous considérons la quantité considérable de vaccinations qui se sont faites aux Matelles et le manque absolu d'accidents consécutifs, nous voyons que la crainte de ces accidents peut être négligée et écartée. Et cela d'autant mieux que l'emploi du vaccin animal, qui, dans le cas actuel, nous a fourni de 70 à 80 °/₀ de succès, met à l'abri du danger d'inoculer avec la vaccine quelque autre maladie infectieuse.

A l'égard de l'emploi de la médication éthérée-opiacée dans le traitement direct de la variole, nous nous abstiendrons de poser des conclusions absolues, car les malades auxquels nous avons appliqué ce traitement avaient été vaccinés dans leur enfance. Néanmoins nous avons pu constater que, dans les deux cas où nous l'avons employée, et qui offraient des varioles remarquablement confluentes, les malades avaient paru éprouver un réel soulagement par le fait qu'ils n'avaient souffert ni de leur éruption, ni de la formation des croûtes. Et il faut

bien convenir que ce résultat, serait-il le seul, mérite, à juste titre, d'être pris en considération.

Vu et permis d'imprimer :

Montpellier, le 12 juillet 1888.

Le Recteur de l'Académie de Montpellier,
Correspondant de l'Institut,
G. CHANCEL.

Vu et approuvé :

Montpellier, le 11 juillet 1888

Le Doyen,
A. CASTAN.

SERMENT

En présence des Maîtres de cette Ecole, de mes chers condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Etre Suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux n'y verront pas ce qui s'y passe, ma langue taira les secrets qui me seront confiés, et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime, si je suis fidèle à mes promesses! Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères, si j'y manque!

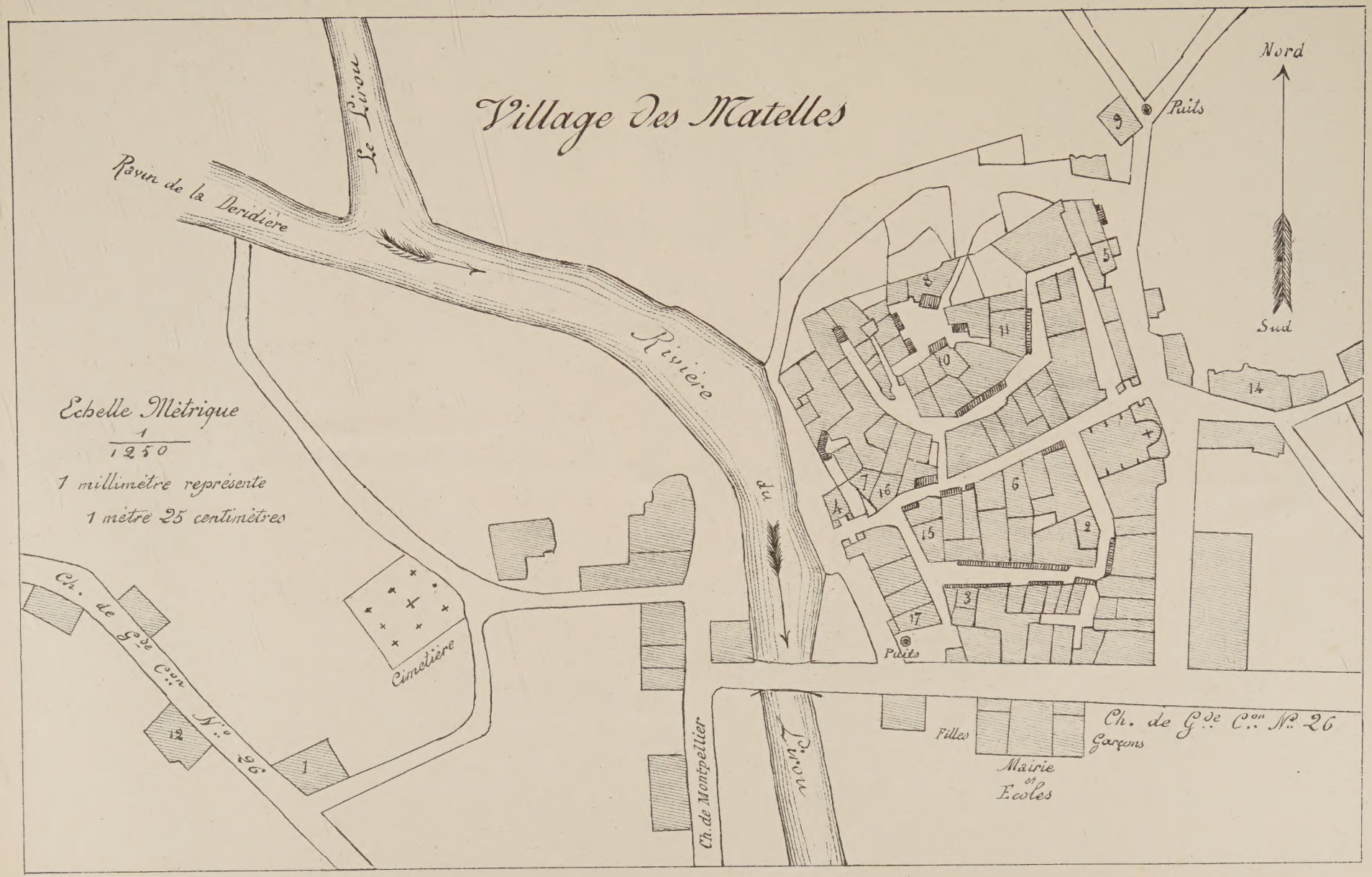
Village des Matelles
Le Lirou
Ravin de la Deridière
Rivière du Lirou
Nord
Sud
Puits
Echelle Métrique
1/1250
1 millimètre représente
1 mètre 25 centimètres
Ch. de Gde Com. No 26
Cimetière
Ch. de Montpellier
Ruisseau
Filles
Garçons
Mairie et Ecoles
Ch. de Gde Com. No 26